

[Logo de votre entreprise]

[Nom de l'entreprise ou nom et prénom]

[Rue et numéro], [code postal] [commune]

N° d'entreprise et de TVA : [BE 0xxx.xxx.xxx]

[Société : forme juridique, RPM tribunal de l'entreprise de ...]

[Téléphone] · [e-mail]

FACTURE.

N° [2026-001]

Date de la facture : [jj/mm/aaaa]

Travaux réalisés : [du jj/mm au jj/mm/aaaa]

Devis de référence : [n° 2026-0xx]

CLIENT

[Nom et prénom]

[Rue et numéro], [code postal] [commune]

[Téléphone] · [e-mail]

CHANTIER

[Adresse du chantier, si différente]

Objet : [ex. rénovation de la salle de bains]

Poste	Description	Qté	Unité	Prix unit. HTVA	Total HTVA
Fournitures					
1.1	[ex. Carrelage grès cérame 60 x 60, coloris gris clair]	[12]	[m²]	[00,00 €]	[00,00 €]
1.2	[ex. Colle, joint, profilés de finition]	[1]	[forfait]	[00,00 €]	[00,00 €]
Main-d'œuvre					
2.1	[ex. Dépose de l'ancien revêtement et préparation du support]	[12]	[m²]	[00,00 €]	[00,00 €]
2.2	[ex. Pose du carrelage et des joints]	[12]	[m²]	[00,00 €]	[00,00 €]
Total des travaux HTVA					[00,00 €]
Acompte déjà facturé HTVA (facture [n°])					[- 00,00 €]
Solde HTVA					[00,00 €]
TVA [6 % ou 21 %] sur le solde					[00,00 €]
Total à payer					[00,00 €]

Mention de TVA (gardez celle qui s'applique, supprimez les autres et ce titre)

Taux de 21 % : aucune mention particulière.

Taux de 6 % : « Taux de TVA : En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux, (2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé et (3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final. Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de TVA de 21 % sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus. »

Franchise : « Régime particulier de franchise des petites entreprises ».

PAIEMENT

À payer au plus tard le : [jj/mm/aaaa]

Sur le compte : [BE00 0000 0000 0000] (BIC [XXXXBEBB]), au nom de [votre nom ou société]

Communication : [+++000/0000/00000+++ ou le numéro de facture]

Retard de paiement : [vos conditions, dans les limites légales : un premier rappel gratuit, puis, après 14 jours, les intérêts et l'indemnité prévus par vos conditions générales]